



PASS+

Hauts-de-Seine • Yvelines

Année
scolaire
2022-2023

Organismes **SPORTIFS** & **CULTURELS**,
découvrez les avantages du **PASS+**
et devenez **AFFILIÉS**

Jusqu'à **100€ offerts** par le Département pour aider les 11-18 ans
à financer leurs activités **sport** et **culture**



Yvelines
Le Département

>>> www.passplus.fr

yvelines.fr





POURQUOI S'AFFILIER AU PASS+?

- Renforcer votre visibilité auprès des jeunes et de leurs familles sur l'ensemble du territoire des Yvelines
- Gagner en notoriété et augmenter le nombre de vos adhérents
- Élargir votre offre en proposant des bons plans : invitations, réductions, offres spéciales.

Lancé en 2020 dans les Yvelines, le Pass+ ce sont déjà **56 000 bénéficiaires** et près de **1 500 affiliés** qui forment une communauté dynamique en plein essor.

COMMENT S'AFFILIER AU DISPOSITIF?

1 Vérifiez les conditions ci-dessous :

- Être une association, un organisme du secteur public ou une entreprise (y compris auto-entrepreneur) et proposer aux jeunes des activités sportives, culturelles ou de loisirs.
- Respecter le principe de laïcité.
- Offrir un égal accès aux filles et aux garçons.
- Disposer d'une existence d'au moins deux ans.

2 RDV en ligne sur passplus.fr/partenaire

Renseignez le formulaire en ligne et téléchargez les justificatifs demandés.

- | | | |
|---|---|---|
| ■ Pour les associations :
statuts, RIB et avis de situation Sirene (fiche Insee). | ■ Pour les services publics : RIB et avis de situation Sirene (fiche Insee). | ■ Pour les autres structures : K Bis, RIB et avis de situation Sirene (fiche Insee). |
|---|---|---|

3 La demande d'affiliation est instruite par le service Pass+

- Un courriel est envoyé à l'organisme dès la validation du compte affilié.





QUELS SONT LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES DE VOTRE COMPTE ?

Il vous permet de :

- Gérer les transactions liées aux porte-monnaie électroniques des jeunes, et en demander le remboursement en ligne
- Gérer et mettre à jour vos informations : activités, horaires, coût de l'adhésion, ...

COMMENT FONCTIONNENT LES TRANSACTIONS PASS + ?

Chaque jeune bénéficiaire d'une carte Pass+ en ligne peut régler une activité de 3 façons différentes :

- **1^{re} option** : il vous remet une contremarque Pass+, que vous devez activer depuis votre compte affilié.
- **2^e option** : il effectue directement en ligne un virement depuis son compte bénéficiaire vers votre compte affilié.
- **3^e option** : il vous présente sa carte Pass+ avec son n° que vous enregistrez en ligne depuis votre compte affilié.

Tous les 15 jours, le Département enclenche automatiquement un virement bancaire des transactions enregistrées dans votre espace affilié.

OUVERTURE DU DISPOSITIF PASS+ YVELINES



- Les jeunes peuvent demander le Pass+ en s'inscrivant tout au long de l'année.
- Les organismes culturels et sportifs peuvent devenir affiliés tout au long de l'année



Un **NUMÉRO UNIQUE**
pour toute question

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
09 69 32 60 92 (numéro non surtaxé)

>>> www.yvelines.fr
>>> www.passplus.fr



Yvelines
Le Département